

APPEL A PROJETS

L'innovation numérique au service de la transition agroécologique des oléo-protéagineux

en partenariat avec



Date de la relève : 23 octobre 2026

Pour faciliter les dépôts de projets, les porteurs sont fortement encouragés à manifester leur intérêt en transmettant un résumé de leur projet par e-mail (cf. dossier de candidature) **au plus tard le 4/09/2026** auprès de Camille JOUAN (camille.jouan@sofiproteol.com)

1. Contexte de l'appel à projets	2
2. Thématiques prioritaires de recherche	2
3. Demandeurs.....	3
4. Durée et règles de financements.....	3
5. Constitution des dossiers et calendrier	4
6. Modalités de sélection des projets.....	4
7. Confidentialité des projets et des résultats	5
8. Dossier de candidature	6

1. CONTEXTE DE L'APPEL A PROJETS

Le secteur de l'AgTech connaît une accélération remarquable, portée par l'émergence de start-ups et d'entreprises innovantes qui transforment en profondeur les pratiques agricoles grâce aux technologies numériques. Agiles et créatifs, ces acteurs jouent un rôle clé dans l'adaptation des nouvelles technologies aux besoins du terrain. Leur capacité à proposer des solutions de rupture, souvent issues d'autres secteurs d'activité, constitue un atout majeur pour l'agriculture française.

Cependant, force est de constater que ces entreprises concentrent leurs efforts sur les cultures à haute valeur ajoutée (vigne, arboriculture, maraîchage) ou sur les grandes cultures céréalières, jugées plus rentables à court terme. Les cultures oléo-protéagineuses (colza, tournesol, lin, soja, pois, féverole, lupin, lentille et pois chiche), pourtant essentielles pour la souveraineté alimentaire et la transition agroécologique, restent encore trop souvent à l'écart de cette dynamique d'innovation.

Face à ce constat, SOFIPROTEOL, en tant qu'établissement financier de la filière et gestionnaire du Fonds d'Actions Stratégiques pour les Oléagineux et Protéagineux (FASO), TERRES INOVIA, institut technique, et La FERME DIGITALE, association fédérant l'écosystème des start-ups AgTech, ont décidé de conjuguer leurs efforts à travers cet appel à projets. L'objectif : mobiliser les acteurs de l'AgTech autour des enjeux spécifiques à la filière oléo-protéagineuse, en leur proposant un cadre incitatif et des dispositifs de financement adaptés pour valider des preuves de concept et préparer l'industrialisation de leurs solutions.

Un Comité de Sélection, comprenant un représentant de SOFIPROTEOL, un représentant de la FERME DIGITALE et un représentant de TERRES INOVIA, sera constitué pour étudier et analyser les dossiers soumis à cet appel à projets.

2. THEMATIQUES PRIORITAIRES DE RECHERCHE

L'objectif de ce nouvel appel à projets est de continuer à accélérer le développement de solutions innovantes pour répondre aux enjeux prioritaires de nos cultures (colza, tournesol, lin, soja, pois, féverole, lupin, lentille et pois chiche). Il s'agit de soutenir les entreprises porteuses de projets innovants en les accompagnant dans **les phases de validation de preuve de concept ou de scale-up de leur solution**.

Avec l'appui de TERRES INOVIA, les thématiques prioritaires suivantes ont été identifiées dans le cadre de cet appel à projets.

1. Adaptation aux effets du changement climatique

Développement d'outils numériques pour anticiper les impacts du changement climatique sur nos cultures et tester des stratégies d'adaptation à l'échelle des territoires et des exploitations agricoles.

2. Evaluation, suivi et pilotage de la fertilité des sols

Renforcement de la caractérisation de la santé des sols à travers, notamment la fiabilisation et l'harmonisation des méthodes et indicateurs d'évaluation de la fertilité des sols, permettant in fine, un pilotage opérationnel et spatialisé de la fertilité des sols, avec pour objectif une optimisation raisonnée des intrants, une meilleure efficacité des pratiques agronomiques, et une adaptation fine des itinéraires techniques aux conditions locales.

3. La gestion des bioagresseurs

- Le développement d'outils numériques pour **favoriser l'intégration des leviers agronomiques et notamment des biosolutions** dans les pratiques culturales des agriculteurs ;

- Le développement de **solutions de désherbage localisé** fondées sur la reconnaissance automatisée des adventices permettant la mise en œuvre de stratégies de spot spraying. Ces solutions devront être facilement déployables sur des équipements de pulvérisation existants.

Ces thématiques citées sont considérées comme prioritaires, sans exclure pour autant tout autre proposition qui pourrait être adressée à SOFIPROTEOL.

Un webinaire sera proposé le vendredi 17 juillet 2026 entre 12h et 13h pour présenter ces thématiques prioritaires de recherche et répondre aux éventuelles questions.

3. DEMANDEURS

L'appel à projets vise à soutenir des **entreprises innovantes, en priorité des start-ups, mais sans exclure d'autre typologie d'acteurs** justifiant d'un besoin de financement pour développer un projet **ciblé sur les cultures oléo-protéagineuses**. Les demandeurs devront **répondre aux thématiques prioritaires**, définies ci-dessus, en proposant des projets permettant de consolider des idées novatrices au travers de la validation de **preuves de concept** ou de l'accompagnement dans la phase de **scale-up** de leur solution.

L'appel à projets s'adresse non seulement **aux acteurs traditionnels de l'AgTech, adhérente ou non à La Ferme Digitale, mais également à des entreprises issues de secteurs non agricoles**, expertes du numérique, tels que la défense, la santé ou encore l'industrie.

Les projets pourront être **collaboratifs ou non**, et la participation d'**acteurs du déploiement territorial**, comme les coopératives, les négoce ou les Chambres d'Agriculture, sera particulièrement attendue dans une logique de co-construction et d'expérimentation au plus près du terrain. Ces partenaires pourront également bénéficier d'un co-financement, selon les modalités prévues par l'appel à projets.

4. DUREE ET REGLES DE FINANCEMENTS

L'appel à projets est doté d'une enveloppe globale de 250.000 € H.T., ciblant le soutien à 2 à 5 projets pour un montant de soutien par projet allant de **50.000 € H.T à 125.000 € H.T.**

Cette enveloppe de financement SOFIPROTEOL, permettra de financer jusqu'à **80% du coût total des projets, sur une période maximale de 3 ans.**

Les coûts présentés dans la demande de financement d'un projet concerneront :

- les salaires et charges salariales,
- les frais d'expérimentation en laboratoire, en serre ou au champ,
- les achats de prestations de service,
- les frais de déplacement,
- les frais administratifs et de gestion dans la limite de 10 % du budget,
- les frais spécifiques liés au projet (à justifier),
- les frais d'investissement strictement liés à la mise en œuvre du projet (à justifier).

Le coût d'un projet sera ainsi évalué par les demandeurs en euros H.T.

Un rapport financier, justifiant des dépenses, devra être remis à la fin de chaque projet étant entendu que le montant total des subventions accordées ne pourra en aucun cas excéder le montant accordé à l'issu de l'appel à projets. Les copies des factures seront à fournir pour toutes les prestations de service et de sous-traitance, ainsi que pour les frais spécifiques et les autres frais de fonctionnement, dont la valeur globale par partenaire est supérieure à 2.000 euros H.T.

L'aide sera attribuée sous forme de subvention. En cas de succès du projet, une rétribution financière pourra être demandée au porteur, sans jamais excéder le montant initial de la subvention accordée. Les modalités de calcul ainsi que les conditions de versement de cette rétribution seront définies en co-construction entre SOFIPROTEOL et le porteur de projet, afin d'assurer une approche adaptée à la nature du projet soutenu.

5. CONSTITUTION DES DOSSIERS ET CALENDRIER

Les projets complets sont à rédiger en suivant le modèle fourni (dossier de candidature SOFIPROTEOL), incluant un résumé public du projet, et doivent être transmis par e-mail à Camille JOUAN (camille.jouan@sofiproteol.com) au plus tard le **23/10/2026**.

Le choix des projets sera communiqué aux porteurs des projets au plus tard le **15/02/2027**. Au cas par cas, SOFIPROTEOL pourra faire la demande de compléments ou précisions sur le projet avant sa validation.

Les projets acceptés feront l'objet **d'un rapport final accompagné d'un rapport financier**. Dans le cas des projets pluriannuels **un rapport d'étape sera demandé à la fin de chaque année réalisée**.

Un **résumé public du projet et de ses objectifs devra être rédigé par le porteur sans condition de confidentialité**, ainsi qu'un résumé public des résultats obtenus en fin de projet pour communication.

6. MODALITES DE SELECTION DES PROJETS

Chaque dossier soumis sera évalué par le Comité de Sélection, dont les membres respecteront la **stricte confidentialité du contenu** du projet, afin d'en évaluer sa pertinence à bénéficier d'un financement selon les critères suivants :

Critères de sélection
✓ Retombées du projet pour la filière, et notamment pour les agriculteurs
✓ Pertinence du projet par rapport aux thématiques prioritaires définies
✓ Caractère innovant et original du projet au regard de l'état de l'art et faisabilité notamment au regard des risques scientifiques
✓ Viabilité financière du candidat
✓ Délais d'obtention des résultats, en particulier d'utilisation pour les agriculteurs
✓ Adéquation du partenariat mis en place, expertises et complémentarité des équipes
✓ Présentation et structuration du projet
✓ Nature des livrables qui seront mutualisés, capacité à répondre rapidement aux enjeux prioritaires par la mise en marché de produits ou d'outils en France.
✓ Cohérence du coût du projet

Le financement des projets sélectionnés par le Comité de Sélection fera ensuite l'objet d'une validation finale par le Comité de Gestion du FASO.

7. CONFIDENTIALITE DES PROJETS ET DES RESULTATS

La liste des projets retenus sera publiée après validation pour financement. Elle inclura les objectifs poursuivis, les livrables attendus ainsi que les partenaires impliqués.

De même, à l'issue de chaque projet, un résumé non confidentiel des principaux résultats obtenus sera demandé et rendu public, afin de valoriser les avancées réalisées et de contribuer à la diffusion des connaissances au sein de l'écosystème.

Principales clauses de la convention de financement

Retour financier : En cas de succès du projet (par exemple : exploitation commerciale des résultats ou exploitation d'un brevet), Sofiprotéol pourra bénéficier d'un mécanisme de compensation financière, dans la limite du montant de la subvention accordée, pour le soutien de nouveaux projets innovants.

Cette compensation financière sera liée à un transfert de droits de propriété intellectuelle, dont les modalités (montant, durée, conditions de versement) seront définies en co-construction entre Sofiprotéol et le porteur du projet, afin d'assurer une approche adaptée à la nature du projet soutenu.

Gouvernance : Un comité de suivi incluant un représentant de chaque partenaire sera mis en place, avec au minimum un comité de pilotage annuel.

Diffusion des résultats : Les résultats identifiés comme d'intérêt collectif lors du dépôt feront l'objet de livrables publics. Les autres résultats resteront confidentiels.

La valorisation des résultats sous forme de publication dans des revues professionnelles est encouragée.

Terres Inovia sera libre d'utiliser les résultats portant sur les outils et méthodes pour ses **besoins de recherche interne**.

Chaque projet présentera **une liste de livrables et indiquera ceux qui tomberont dans le domaine public et à quelle date, et ceux qui devront rester confidentiels**.

Il est attendu au moins un livrable d'intérêt collectif dans le cadre de cet appel à projet (publication, commercialisation d'un nouveau produit...).

8. DOSSIER DE CANDIDATURE



DOSSIER DE CANDIDATURE – APPEL A PROJETS

L'innovation numérique au service de la transition agroécologique des oléo-protéagineux

en partenariat avec



Date de la relève : 23 octobre 2026

Pour faciliter les dépôts de projets, les porteurs sont fortement encouragés à manifester leur intérêt à cet appel à projets en transmettant un résumé de leur projet **au plus tard le 4/09/2026**.

Pour cela, ils sont invités à renseigner les champs signalés par **un astérisque (*)** dans le dossier de candidature ci-dessous

Dossier à adresser par email auprès de Camille JOUAN

camille.jouan@sofiproteol.com

***A compléter pour la manifestation d'intérêt avant le 4/09/2026**

Titre du projet : (2 lignes maximum)

Acronyme du projet :

Mots clés :

Durée du projet : (en mois)

Date prévue de début du projet : __/__/__

Date prévue de fin du projet : __/__/__

Montant de la subvention demandée à SOFIPROTEOL : _____ € H.T.

Coordinateur(s) du projet : [Nom, prénom poste et société/institut/établissement]

Nom des Partenaires	Coût total projet	Subvention demandée à Sofiprotéol	Taux de subvention demandée / Coût total
[Partenaire 1]			
[Partenaire 2]			
[Partenaire n]			
TOTAL	€ HT	€ HT	%

Eléments de dossier fournis :

Résumé du projet 8

Partenariats 9

Contexte et enjeux pour la filière des oléagineux 10

Objectifs du projet..... 11

Programmation et calendrier..... 12

Livrables 13

Perspectives de valorisation des résultats 13

Coût total du projet et subventions demandées..... 15

1. RESUME DU PROJET

***A compléter pour la manifestation d'intérêt avant le 4/09/2026**

Ce résumé non confidentiel du projet sera mis à disposition de SOFIPROTEOL lors du lancement du financement et fera notamment l'objet d'une communication par SOFIPROTEOL. Ce résumé sera accessible et diffusable sans condition de confidentialité en cas de financement du projet.

Contexte

[à compléter]

Objectifs

[à compléter]

Programme des travaux & principaux résultats attendus

[à compléter]

Livrables d'intérêt collectifs qui seront diffusés à l'issue du projet

[à compléter]

2. PARTENARIATS

Liste des partenaires

Partenaire 1 : Intitulé de l'entreprise - sigle	
Nom, prénom, fonction du dirigeant ayant pouvoir de signature	
Identification de la société	[forme juridique et nom de la société], au capital de [__EUR], ayant son siège social situé au [__], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [__] sous le numéro [__] ou [autre information d'identification]
<i>[Start-up uniquement]</i> Chiffre d'affaires du dernier exercice	
<i>[Start-up uniquement]</i> Date et montant de la dernière levée de fonds	
Nom, prénom du correspondant	
Fonction	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Savoir-faire et description du partenaire	

Tableau à dupliquer et remplir pour chacun des partenaires.

3. CONTEXTE ET ENJEUX POUR LA FILIERE DES OLEO-PROTEAGINEUX

Description des enjeux technico-économiques et environnementaux adressés par le projet au regard des thématiques prioritaires.

à compléter

Résumé de l'état de l'art scientifique sur lequel s'appuiera le projet.

à compléter

Savoir-faire et principales expériences du(es) partenaire(s) justifiant de l'adéquation du partenariat mis en place ou de l'absence de collaboration développée dans le cadre du projet.

à compléter

4. OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs poursuivis, justification du caractère scientifique innovant, de l'originalité et de l'ambition des travaux.

à compléter

Principaux résultats attendus et identification d'indicateurs de performance de la réussite du projet (notamment en ce qui concerne le développement et transfert de solutions pour les agriculteurs français).

à compléter

5. PROGRAMMATION ET CALENDRIER

Description des différentes tâches : contenu incluant les matériels et méthode, l'amplitude des essais, les résultats attendus.

à compléter

Calendrier de réalisation par tâche, incluant la durée et le positionnement des tâches entre elles pendant la durée du projet - un diagramme de Gantt peut être présenté.

à compléter

Equipes techniques mobilisées : préciser par partenaires, et par action le cas échéant, le nombre d'ETP prévus par catégorie (techniciens, ingénieurs, chercheurs), l'organisation prévue et le rôle de chaque partenaire technique.

à compléter

6. LIVRABLES

Liste des résultats attendus : dans chaque cas, faire une description précise du livrable notamment en précisant le format de diffusion proposé (Publications, séminaires, formations, ou tout autre mode de valorisation qui seront mis en œuvre, en précisant le public cible et les échéances).

à compléter

- *Livrable 1 – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion*

- *Livrable 2 – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion*

- *Livrable n – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion*

7. PERSPECTIVES DE VALORISATION DES RESULTATS

Valorisation prévue des résultats à court et long terme, notamment retombées futures pour les agriculteurs. Préciser l'horizon de temps nécessaire à ce que les bénéfices de ce programme soient accessibles.

à compléter]

Suites attendues du projet et utilisation ultérieure possible des résultats, selon quel horizon de temps. Préciser éventuellement comment seront assurés les relais financiers à l'issue du projet.

à compléter]

Propriété intellectuelle : préciser si les résultats ou les données produites feront l'objet d'une protection au titre de la propriété intellectuelle en vue d'une exploitation commerciale et dans ce cas préciser si un accord de consortium définissant précisément les clauses de la propriété intellectuelle a été conclu ou est prévu.

à compléter

8. COUT TOTAL DU PROJET ET SUBVENTIONS DEMANDEES

PARTENAIRE 1 : [nom à compléter]		Année 1	Année 2	Année 3	Total	Justification
Personnel	Nombre (ETP)					<i>Ex: 1 ingénieur d'étude et 2 techniciens pour 0,5 ETP chacun</i>
	Coût total de personnel					En justifiant des grilles de coûts
Fonctionnement	Frais d'expérimentation					<i>Ex : 15 var. *3 rep. *2 lieux* 35 euros</i>
	Déplacements					<i>Ex : 2 réunions de consortium par année (2 personnes)</i>
	Prestation de services					<i>Indiquer la nature de la prestation de services ou sous-traitance et son coût</i>
	Autres frais de fonctionnement					<i>Justifier</i>
Frais spécifiques (à préciser)						<i>Ex : Achat de 12 cuvettes jaunes, ou autres investissements liés au projet</i>
Budget total						<i>Incluant les frais de personnels permanents</i>
Subvention demandée à SOFIPROTEOL						<i>Se reporter aux règles de financement de l'AAP</i>

Tableau à dupliquer et remplir pour chacun des partenaires – Les copies des factures seront à fournir pour toutes les prestations de service et de sous-traitance, ainsi que pour les frais spécifiques et les autres frais de fonctionnement, dont la valeur globale par partenaire est supérieure à 2.000 euros H.T.